

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 OCTOBRE 2012

L'an deux mille douze, le vingt quatre octobre à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 18 octobre 2012, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Frédéric BERNARD, Maire.

PRESENTS : Mme VINAY Mme DRACOULI Mme AUBIN M. HEDRICH M. LOBJEOIS M. BOUZNADA Mme METZGER M. DUQUESNE Mme COULON M. PASQUIER Mme RODDIER M. MARY Mme MERLIER Mme SKAJENNIKOFF Mme BAS M. LETELLIER M. MARIETTE M. MEHAY M. CARVALHO M. RAYNAL Mme DOMERGUE M. BLOCH M. BIHANNIC M. MONNIER Melle EL MASAUDI.

POUVOIRS : M. ALLAOUCHICHE à Mme DRACOULI Mme CHIGNAC à M. PASQUIER M. RABEH à M. BERNARD M. MOREAU à Mme METZGER Melle DOMONT à M. MONNIER Mme DELAROUZEE à M. BIHANNIC

EXCUSE : M. DEBUS

ABSENTS : M. BERTRAND Mme de VAUCOULEURS Mme BERKANI Melle WOELFLE Mme PENSIVY Mme XOLIN.

SECRETARE : Mme VINAY.

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente neuf.

Les procès-verbaux des séances des 31 mai et 28 juin 2012 ont été approuvés à l'unanimité.

Monsieur le Maire a rendu compte des décisions prises du 24 septembre au 16 octobre 2012, en vertu de la délégation donnée par le Conseil municipal (délibérations 3 et 4 du 4 avril 2008, 3 et 4 du 29 mai 2008, 21 du 14 mai 2009, 10 du 27 septembre 2012 - articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales).

Les délibérations inscrites à l'ordre du jour ont ensuite été examinées :

1 A 7) RAPPORTS D'ACTIVITES 2011 DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX AUXQUELS LA VILLE DE POISSY EST ADHERENTE :

1) SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES (S.I.V.O.M).

Délibération sans vote.

2) SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA DESTRUCTION DES RESIDUS URBAINS (S.I.D.R.U.).

Délibération sans vote.

3) SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION (S.I.DE.COM).

Délibération sans vote.

4) SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR LA REOUVERTURE DE LA GRANDE CEINTURE (S.M.E.R.G.C).

Délibération sans vote.

5) SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE L'HAUTIL (S.I.A.R.H),

Délibération sans vote.

6) SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES (SEY 78).

Délibération sans vote.

7) SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ETABLISSEMENTS POUR HANDICAPES DU VAL DE SEINE (S.I.E.H.V.S).

Délibération sans vote.

8) MODALITES DE RECOURS ET D'ORGANISATION DES ASTREINTES TECHNIQUES.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins dix abstentions : Mmes et Mrs RAYNAL, MONNIER, EL MASAOUDI, BLOCH, LETELLIER, MARIETTE, DOMERGUE, BIHANNIC, DELAROUZEE, DOMONT.

9) EXERCICE 2012 : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins dix abstentions : Mmes et Mrs RAYNAL, MONNIER, EL MASAOUDI, BLOCH, LETELLIER, MARIETTE, DOMERGUE, BIHANNIC, DELAROUZEE, DOMONT.

10) AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U) DE POISSY DANS LE CADRE DU PROJET DE PROLONGEMENT DU RER E EOLE A L'OUEST.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

11) AUTORISATION DE DEPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA MAISON DE L'ENFANCE SITUEE 13, AVENUE DU BON ROI SAINT LOUIS.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

12) DEPENSES AFFERENTES AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION DES COLLECTIVITES LOCALES DE LA CONFLUENCE SEINE ET OISE (CSO).

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins neuf abstentions : Mmes et Mrs RAYNAL, MONNIER, EL MASAUDI, BLOCH, LETELLIER, DOMERGUE, BIHANNIC, DELAROUZEE, DOMONT, et une voix contre : M. MARIETTE.

Le présent compte rendu est affiché le 26 octobre 2012.

**Le Maire,
Frédéric BERNARD.**